

Évaluations repères 2018 de début de CP : premiers résultats

En 2018, l'ensemble des élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques une première fois à la rentrée. Les résultats de l'académie de Lyon montrent un niveau de maîtrise plus élevé que les résultats nationaux, en particulier au sein du secteur public. Comme au niveau national, les élèves en éducation prioritaire sont plus souvent en difficulté, notamment en REP+, mais les résultats par réseau (REP et REP+) sont toutefois supérieurs dans l'académie. Enfin, les filles ont, à l'entrée en élémentaire, un niveau plus élevé que les garçons.

En septembre 2018, dans l'académie de Lyon, plus de 40 000 élèves scolarisés en CP dans près de 1 500 écoles du secteur public ou privé sous contrat ont passé une évaluation nationale et standardisée sur support papier. Il s'agissait de proposer, dès le début de l'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages de CP. Les professeurs peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Ce dispositif s'inscrit dans une stratégie pédagogique appelée « réponse à l'intervention ».

Les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences développées en maternelle. En français, quatre attendus des programmes sont testés : comprendre des textes à l'oral ; manipuler des syllabes ; discriminer des sons ; reconnaître les lettres de l'alphabet et connaître les correspondances

entre les trois manières de les écrire. En mathématiques, deux attendus des programmes ont été évalués : utiliser les nombres (évaluer et comparer, réaliser une collection, utiliser le nombre pour exprimer la position d'un objet, mobiliser des symboles analogiques, etc.) et étudier les nombres (lire, écrire en chiffres, quantifier des collections, composer et décomposer, dire combien il faut enlever ou ajouter pour obtenir des quantités, etc.).

Pour cette évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices, ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié (seuil 1).
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles (seuil 2).

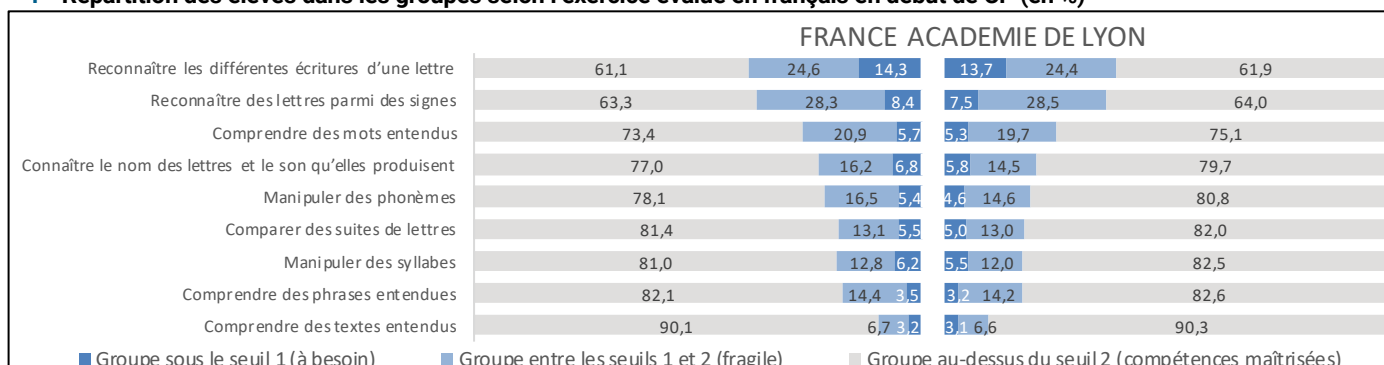
Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats

issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CP, aussi bien à l'échelle de l'académie qu'au niveau de chaque circonscription.

Des niveaux de compétence variables selon la compétence

La réussite des élèves aux évaluations dépend fortement de la compétence et des seuils de réussite attendus. Ainsi, la part des élèves maîtrisant une compétence varie entre 61,9 % et 90,3 % en français ; l'amplitude est plus importante encore en mathématiques : entre 44,9 % et 92,6 %. Les élèves qui sont à besoin (avec un besoin clairement identifié) représentent de 21,8 % de l'ensemble des élèves pour la compétence la moins bien maîtrisées (en mathématiques) à moins de 3 %.

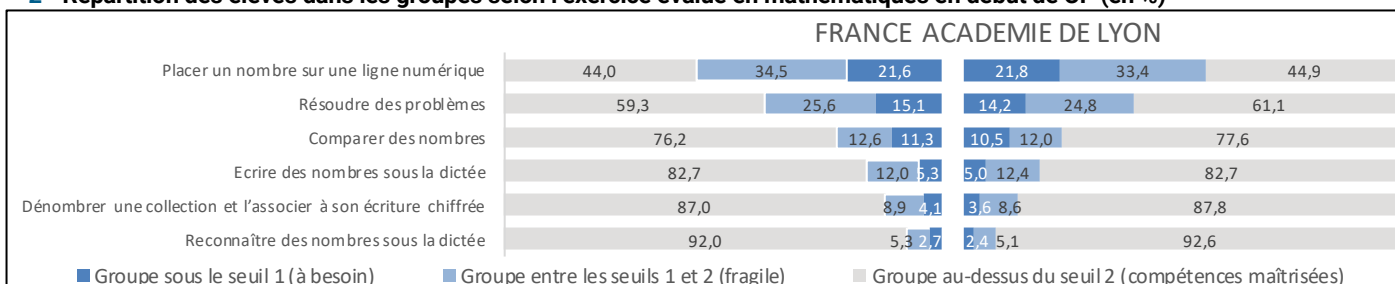
1- Répartition des élèves dans les groupes selon l'exercice évalué en français en début de CP (en %)



Champ : France et académie de Lyon, public + privé sous contrat

Source : MENJ-DEPP, Repères CP

2- Répartition des élèves dans les groupes selon l'exercice évalué en mathématiques en début de CP (en %)



Champ : France et académie de Lyon, public + privé sous contrat

Source : MENJ-DEPP, Repères CP

3- Répartition des élèves dans les groupes par compétence en français (en %)

Dans presque toutes les compétences, l'académie de Lyon a relativement plus d'élèves ayant une bonne maîtrise. En effet la part d'élèves au-dessus du seuil 2 est toujours supérieure ou égale à celle de la France : les écarts maximums sont de 2,7 points en français et 1,7 point en mathématiques.

Les résultats varient aussi fortement suivant le secteur de scolarisation (REP+, REP, public hors EP ou privé). Les résultats par secteur, considérés comme composante des résultats globaux, permettent d'analyser ces derniers. En revanche, les écarts entre les résultats globaux académiques et nationaux sont difficilement analysables à partir des écarts par secteur, du fait de la différence des structures scolaires. Ainsi, le poids du privé est plus important de plus de 3 points dans l'académie, où près de 16 % des effectifs évalués sont scolarisés dans une école privée sous contrat ; et si les élèves scolarisés en dehors de l'éducation prioritaire représentent 83 % des effectifs tant en France que dans l'académie, la proportion des élèves du secteur public en REP+ est plus importante dans l'académie.

Comme au niveau national, les élèves entrant en CP et scolarisés dans le privé ont montré une meilleure maîtrise des compétences ; ceux scolarisés en éducation prioritaire ont souvent eu une maîtrise moins affirmée, notamment les élèves scolarisés en REP+.

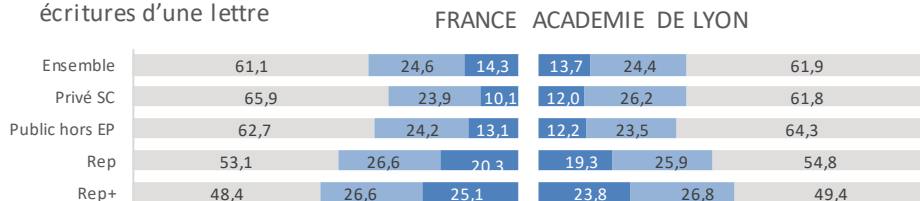
En français, un niveau de maîtrise élevé en compréhension orale et faible pour la connaissance des lettres

Les résultats en français sont détaillés en regroupant les compétences évaluées selon trois domaines.

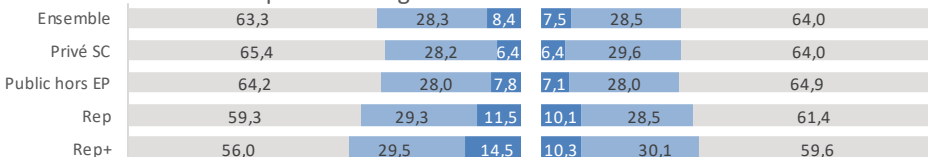
Domaine « connaissance des lettres » [Graphique 3A] : les évaluations mesurent les écarts de capacités visuelles et attentionnelles nécessaires à l'apprentissage de la lecture. La reconnaissance des différentes écritures d'une lettre et la reconnaissance des lettres parmi des signes ne sont maîtrisées que par deux élèves sur trois : ce sont les compétences de français qui ont été les moins réussies. La reconnaissance des différentes écritures d'une lettre et des lettres parmi des signes sont parmi les rares compétences où les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP réussissent mieux que ceux scolarisés dans le secteur privé, particularité que l'on ne retrouve pas au niveau national.

A - Connaissance des lettres

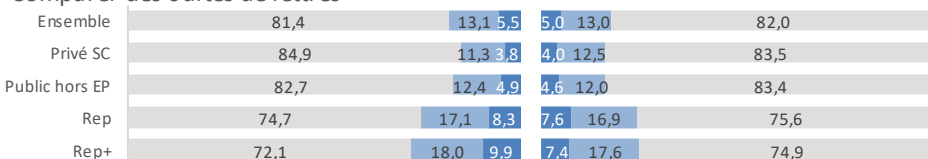
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre



Reconnaître des lettres parmi des signes



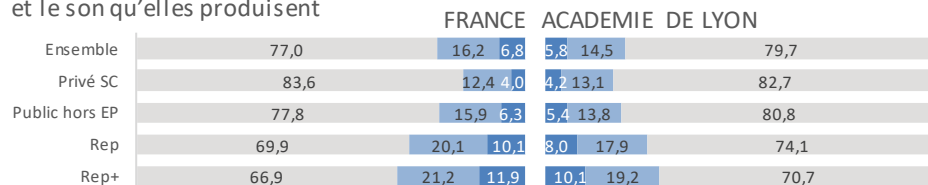
Comparer des suites de lettres



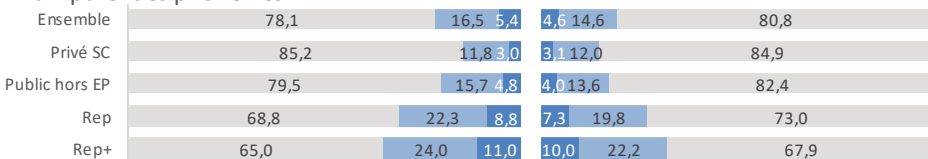
■ Groupe sous le seuil 1 (à besoin) ■ Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile) ■ Groupe au-dessus du seuil 2

B - Compétences phonologiques

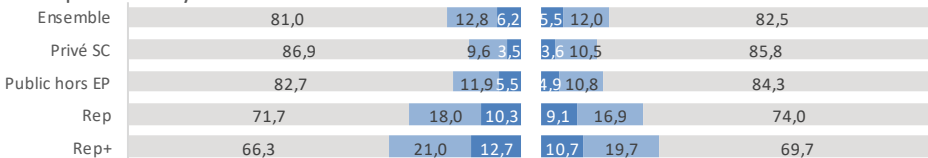
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent



Manipuler des phonèmes



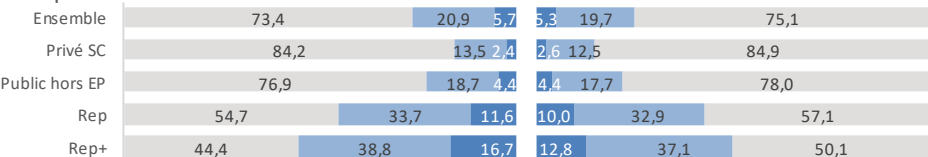
Manipuler des syllabes



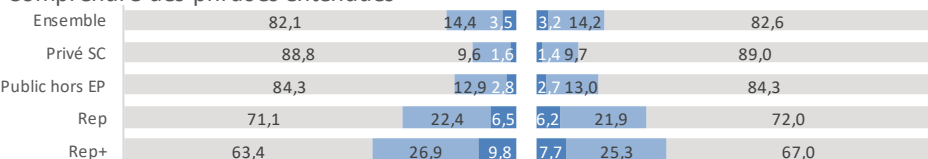
■ Groupe sous le seuil 1 (à besoin) ■ Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile) ■ Groupe au-dessus du seuil 2

C - Compréhension orale

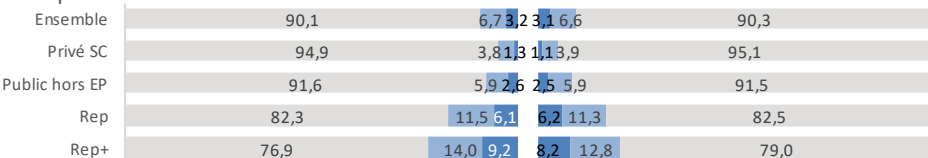
Comprendre des mots entendus



Comprendre des phrases entendues



Comprendre des textes entendus



■ Groupe sous le seuil 1 (à besoin) ■ Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile) ■ Groupe au-dessus du seuil 2

Champ : France et académie de Lyon, public + privé sous contrat

Source : MENJ-DEPP, Repères CP

Les performances des élèves sont aussi meilleures au niveau académique qu'au niveau national dans les 3 compétences : la part d'élèves ayant une maîtrise correcte est supérieure de 0,6 à 0,7 point. Ceci se retrouve encore plus fortement en éducation prioritaire : en REP, la part est supérieure de +0,9 à +2,1 points ; dans les écoles REP+ de l'académie, elle dépasse celle des écoles REP au niveau national dans deux compétences sur trois.

En revanche, les élèves scolarisés dans le secteur privé réussissent moins bien dans l'académie que dans l'ensemble du territoire national (de -1,3 à -4,1 points).

Domaine des compétences « phonologiques » [Graphique 3B] : les évaluations mesurent les bases de l'analyse phonémique. Les compétences sont maîtrisées par 8 élèves sur 10. Ce sont les compétences où les écarts sont les plus importants en faveur de l'académie (de +1,5 à 2,7 points). Pour chaque item, Lyon est même parmi les 4 académies ayant les parts d'élèves au-dessus du seuil 2 les plus élevées. Pour les élèves en éducation prioritaire, les écarts en faveur de l'académie sont bien plus importants (de +2,3 à +4,1 points). En revanche, dans le secteur privé, les élèves de l'académie sont moins performants que sur le reste du territoire (de -0,3 à -

1,1 point).

Domaine « compréhension orale » [Graphique 3C] : les évaluations mesurent les écarts concernant le niveau de compréhension de la langue française à l'oral, écarts qui peuvent être importants en début de CP. La compréhension des textes a été mieux maîtrisée que la compréhension des phrases, et, plus encore, que la compréhension des mots. Globalement, dans ce domaine, les élèves d'éducation prioritaire ont deux fois plus souvent des résultats fragiles que les élèves du public hors EP.

Les élèves maîtrisant la compétence de la compréhension des mots sont proportionnellement plus nombreux dans l'académie (écart de +1,7 point) : la part de ces élèves est plus élevée au niveau de chaque secteur (+1,3 point dans le public et +0,8 point dans le privé), et plus encore au niveau de l'éducation prioritaire (+2,4 points en REP ; +5,7 points en REP+).

En mathématiques, des difficultés en résolution de problèmes

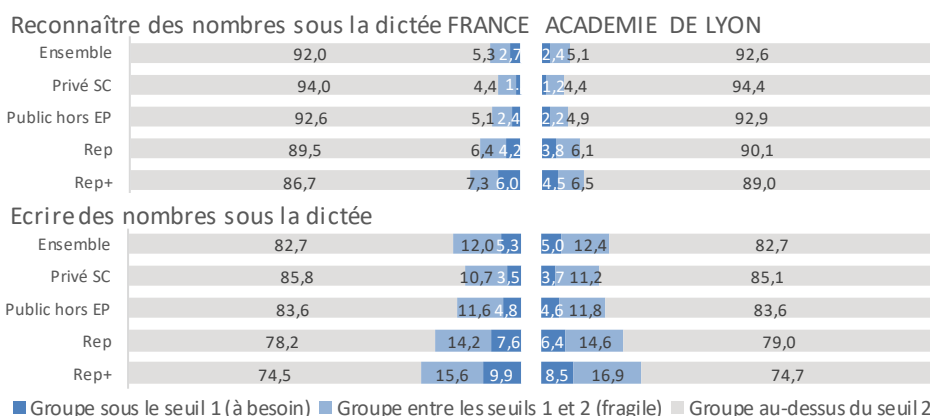
Les résultats en mathématiques sont détaillés en regroupant les compétences évaluées selon deux domaines.

Domaine « reconnaissance ou écriture des nombres » [Graphique 4A] : les évaluations vérifient les connaissances des nombres de 1 à 10. Reconnaître des nombres sous la dictée est le domaine des mathématiques où le taux de maîtrise est le plus élevé (92,6 %). Comme au niveau national, l'écriture des nombres sous la dictée est maîtrisée par plus de 8 élèves sur 10.

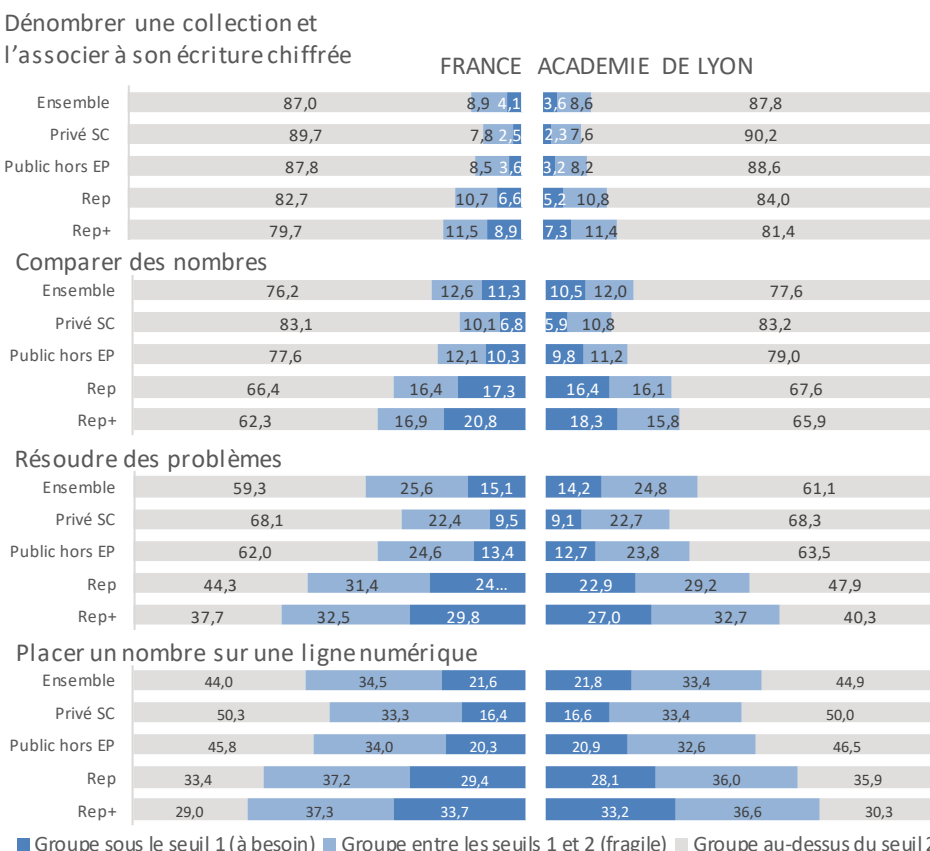
Domaine « Utilisation des nombres » [Graphique 3B] : les évaluations estiment notamment les capacités à relier nombres et quantités. Le dénombrement d'une collection et la comparaison des nombres sont les compétences les mieux maîtrisées. La résolution de problème n'est maîtrisée que par 6 élèves sur 10, et moins d'un sur deux en éducation prioritaire. Moins de la moitié des élèves ont réussi le placement d'un nombre sur une ligne numérique, exercice qui leur était peu familier. Par rapport au national, les taux de maîtrise sont meilleurs dans l'académie (de +0,8 à +1,7 point), notamment au niveau de l'éducation prioritaire (de +1,1 à +3,6 points).

4- Répartition des élèves dans les groupes par compétence en mathématiques (en %)

A - Connaissance ou écriture des nombres

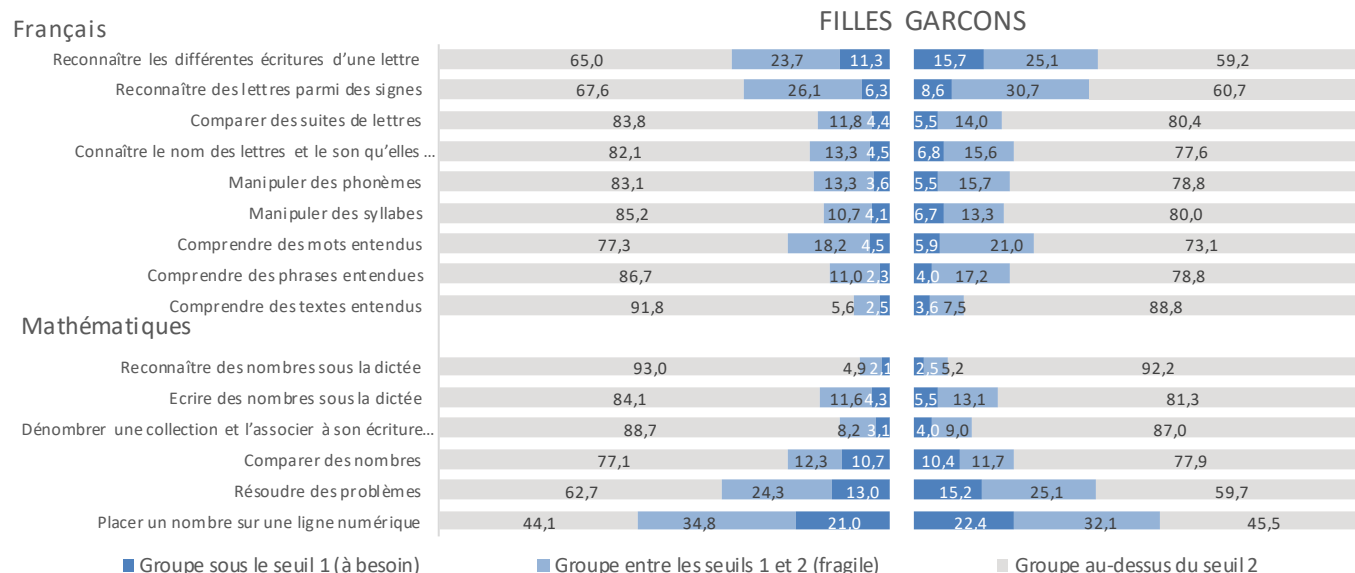


B - Utilisation des nombres



Champ : France et académie de Lyon, public + privé sous contrat
Source : MENJ-DEPP, Repères CP

5- Répartition des élèves dans les groupes selon le sexe (en %)



Champ : académie de Lyon, public + privé sous contrat
Source : MENJ-DEPP, Repères CP

Meilleurs résultats des filles en français

À l'entrée en CP dans l'académie, les filles ont une meilleure maîtrise que les garçons dans presque toutes les compétences, notamment en français où les écarts dépassent 3 points. C'est en compréhension des phrases entendues et pour la reconnaissance des lettres parmi des signes que les écarts sont les plus importants (+7,9 et +6,9 points respectivement). En mathématiques, les différences de maîtrise sont moins marquées : les écarts sont inférieurs à 2,8 points, à l'exception de la résolution de problèmes. Le placement d'un nombre sur une ligne numérique et la comparaison des nombres sont les seuls domaines où les garçons réussissent mieux. Enfin, les difficultés rencontrées chez les garçons sont plus aigües : la

part d'élèves à besoin (en dessous du seuil 1) parmi les élèves en difficulté (en dessous du seuil 2) est plus importante chez les garçons quel que soit le domaine de français ou de mathématiques.

Disparités des résultats par circonscriptions

L'académie de Lyon est divisée administrativement en circonscriptions du premier degré. Le nombre d'écoles dans une circonscription varie de quelques unités à près de 50. Les résultats par secteur vus plus haut déterminent en partie les résultats par circonscription. Ainsi, la présence forte d'écoles en éducation prioritaire dans une circonscription est souvent liée à des niveaux de maîtrise plus faibles. C'est le cas des circonscriptions de Vaulx-en-Velin 1,

Vénissieux 1, Vénissieux 2 et Saint Fons qui regroupent uniquement des écoles publiques de REP+. C'est le cas aussi des circonscriptions de Villeurbanne 1, d'Oyonnax et de Saint-Étienne Est qui comportent à la fois des écoles hors éducation prioritaire (publique ou privée) et des écoles en éducation prioritaire (REP et REP+). Toutes ces circonscriptions apparaissent sur les cartes comme ayant une part plutôt importante d'élèves en difficulté.

Dans le domaine « manipuler des phonèmes » et « comparer des nombres » cartographiés ici, les parts les plus élevées se trouvent principalement dans les circonscriptions au nord-est de la Loire, dans la moitié sud du département du Rhône, au nord de la métropole de Lyon et au nord-ouest de l'Ain [Graphiques 6 et 7].

CHAMPS

L'évaluation effectuée en septembre 2018 portait sur l'ensemble des élèves scolarisés en cours préparatoire dans les écoles publiques et privées sous contrat de l'académie de Lyon.

SOURCES

Tous les élèves des classes de CP ont été évalués sur support papier en septembre 2018. Ces évaluations ont été élaborées par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), sous l'égide du conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) et en collaboration avec la direction de l'enseignement scolaire (DGESCO) et l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN).

ACADÉMIE DE LYON RECTORAT / DPS

92, rue de Marseille
BP 7227

69354 LYON Cedex 07

Tel : 04 72 80 64 32

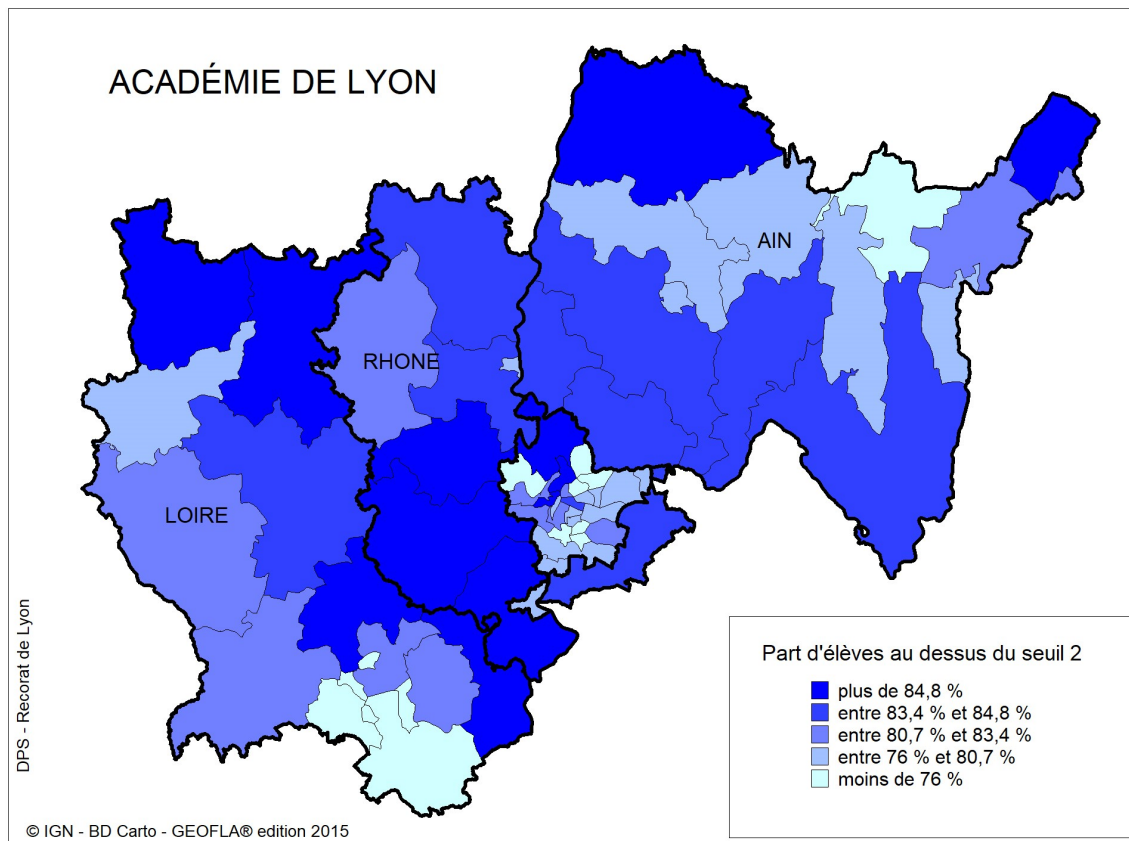
www.ac-lyon.fr

Directrice de la publication : Mireille DOMENGE-VIGNERON

Auteur : Raymond PRINZIS

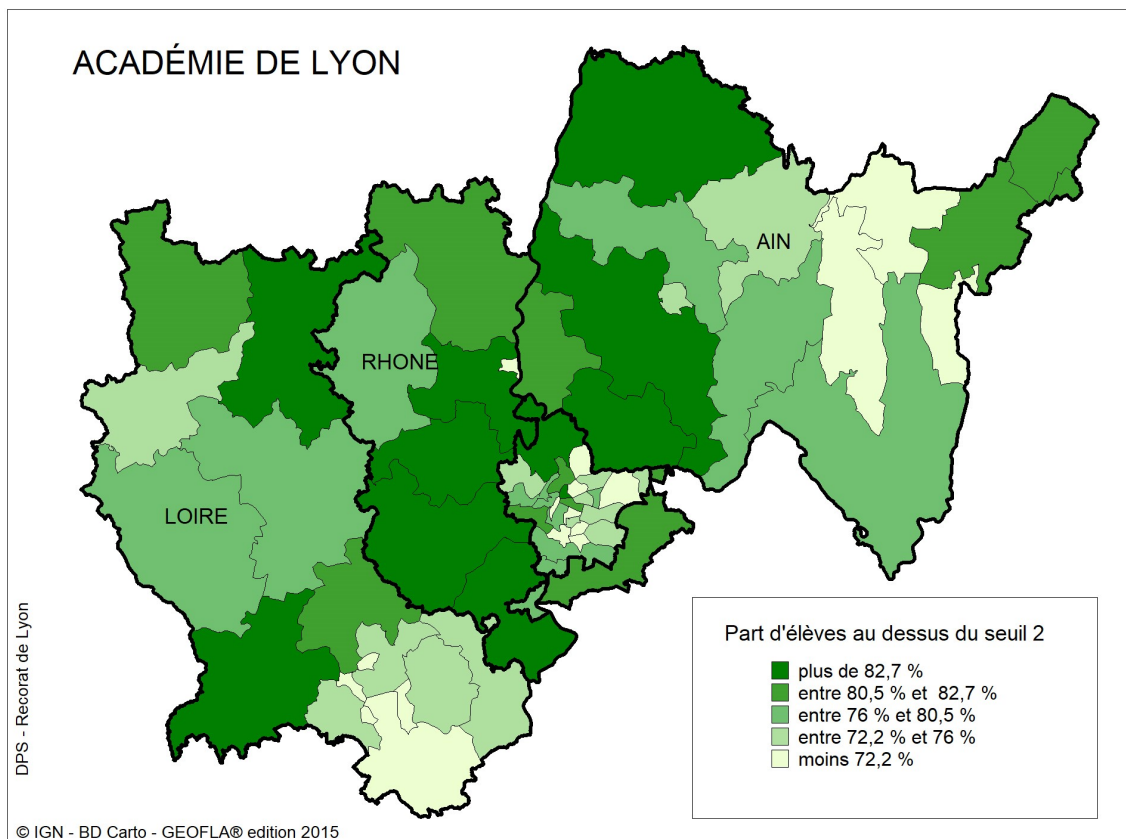
ISSN : 2112-6933

6– Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) dans la compétence « Manipuler des phonèmes » en début de CP selon la circonscription



Champ : académie de Lyon, public + privé sous contrat
Source : MENJ-DEPP, Repères CP

7– Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) dans la compétence « Comparer des nombres » en début de CP selon la circonscription



Champ : académie de Lyon, public + privé sous contrat
Source : MENJ-DEPP, Repères CP